

DROIT D'ADMISSION		
Pour une affiliation normale (junior exempté)	120,00 €	
COTISATION ANNUELLE		
Normale : avec assurance en dégâts corporels pour le membre cotisant inscrit (*)	105,00 €	
Autre membre de la famille vivant sous le même toit : avec assurance en dégâts corporels (*)	30,00 €	
Junior : avec une assurance en dégâts corporels pour le membre cotisant inscrit (*)	33,00 €	
Réduite : pour une affiliation après le 1 ^{er} septembre (<u>à condition de l'ajouter</u> à la cotisation de l'année suivante.)		
Normale	30,00 €	
Junior	12,00 €	
Licence sportive pour le membre qui pratique la compétition	Gratuit	
(*) <i>Uniquement dans le cadre des activités du SNEF Yachting</i>		
DROITS DE PARKING ANNUEL		
Catégorie A : uniquement les dériveurs légers et barques à rames,	50,00 €	
Catégorie B : tous les autres bateaux sans limite inférieure de longueur,	125,00 €	
Catégorie C : emplacement réservé et délimité pour 1 bateau et/ou remorque,	210,00 €	
Au cas où cet emplacement compterait plusieurs bateaux/remorques ou autres, par objet supplémentaire,	105,00 €	
Catégorie D : parking sur ber, réservé aux bateaux ayant passé au moins 1 an dans le port. Même tarif que pour le port. Occupation limitée à 6 mois.		
<i>Une vignette numérotée disponible chez le Commissaire Parkings devra obligatoirement être collée sur le matériel.</i>		
RELAIS NAUTIQUE-UTILISATION DES INSTALLATIONS PORTUAIRES		
Utilisation des infrastructures du SNEF Yachting	15,00 €	
Utilisation des infrastructures du SNEF Yachting par un membre d'un club affilié à la F.F.Y.B.	7,50 €	
Frais d'amarrage pour un bateau en transit, par nuitée : moins de 9 m	12,00 €	
de 9 m à moins de 15 m,	15,00 €	
plus de 15 m, par mètre dépassant 15 m	1,00 €	
A partir de 7 nuits consécutives : 30% du tarif. Longueur maximale admise : 20 m		
PORT DE PLAISANCE		
Tarif en €/mètre de longueur hors-tout, arrondie au mètre supérieur	Public	SNEF
Année :	80,00 €	41,00 €
Saison hiver, du 16/10 au 15/04	50,00 €	25,00 €
Mois (30 jours consécutifs)	15,00 €	10,00 €
<i>NB : Les longueurs et les prix indiqués ne sont pas fractionnables</i>		
Utilisation de la pompe à eaux noires : pour les utilisateurs du port pour les extérieurs		Gratuit 6,00 €
Retirement et déchirage du bateau d'un membre du SNEF-Yachting uniquement		4.500,00 €
<i>Modalités : voir le gestionnaire du port</i>		
NUITEES AUX PONTONS POUR LES MEMBRES DU SNEF Yachting		
En basse saison, par nuitée		3,00 €
En haute saison : bateau occupé, par nuitée,		3,00 €
bateau inoccupé, huit nuits maximum, par nuitée,		5,00 €
semaines suivantes, à partir de la neuvième nuit incluse, par nuitée,		15,00 €
EMBLEMES		
Guidon du club		12,00 €
Badge brodé		12,00 €
REVUE «YACHTING SUD»		
Abonnement annuel, tarif club		30,00 €
PUBLICITE DANS LE JOURNAL du SNEF Yachting		
Pour les 4 parutions annuelles		
La page couleur		200,00 €
La demi-page		130,00 €
Le quart de page		70,00 €
FORMATION A L'EXAMEN POUR L'OBTENTION du BREVET Général – ICC		
Nous consulter ou voir la section formation		